

CSE du 26/03/2026

Vœu commun relatif aux programmes pour le 1^{er} degré, proposé par les organisations FSU-SNUipp, CFDT-EFRP, FEP-CFDT, Sud-éducation, SE-UNSA et CGT Educ'action

Suite à la commission du 11 mars 2026 qui examinait les programmes de maternelle (4 domaines), d'Histoire et Géographie cycles 2 et 3 et EPS cycles 2 et 3, les organisations syndicales FSU-SNUipp, CFDT-EFRP, FEP-CFDT, Sud-éducation, SE-UNSA et CGT Educ'action réaffirment de manière unanime :

- le constat que ces textes sont inaboutis et insatisfaisants, certains posant de graves problèmes de structures, et de non respect de la professionnalité enseignante (exemples de réussite et points de vigilance)
- que la profession n'en est absolument pas demandeuse. Si les programmes de 2015 peuvent être améliorés, rien ne justifie des nouveaux programmes par ailleurs en rupture avec de nombreux acquis de la recherche
- que la rentrée 2025 a été marquée par une surcharge éprouvante avec les changements de programmes en français et en mathématiques aux cycles 1, 2 et 3, mais aussi avec le programme EVAR/S, très attendu, mais sans la formation nécessaire
- que la rentrée 2026 s'annonce catastrophique avec l'avalanche prévue de nouveaux programmes dans tous les autres domaines et disciplines. Le ministère ne respecte plus l'année d'appropriation prévue avant l'application d'un nouveau programme, la précipitation devient la règle sans aucune justification.

Le CSE du 26 mars 2026 se prononce par conséquent pour un moratoire sur l'ensemble des programmes prévus pour la rentrée 2026 dans le 1^{er} degré.